

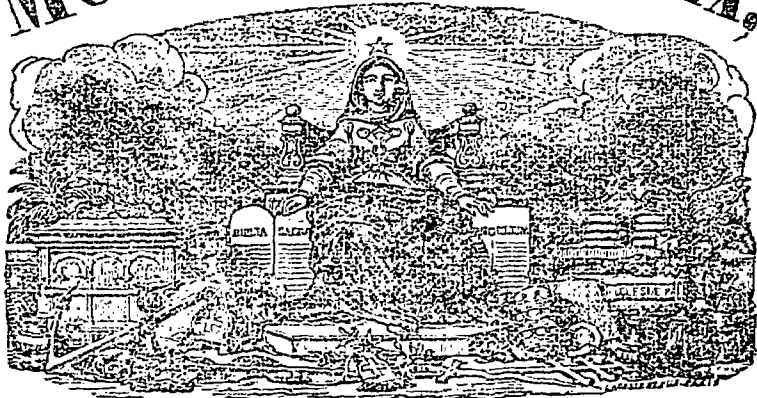
## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/>            | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination irrégulière.   |

# Mélanges Religieux.



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Revue périodique:

Vol. 3.

MONTREAL, 14 JANVIER 1842.

No. 2.

## VIGILANTE DES MÉLANGES.

On nous a témoigné le désir d'avoir une explication de la gravure qui est maintenant en tête des *Mélanges Religieux*. Ce désir est pour nous un ordre, et nous nous empressons de le remplir. D'abord en voici la description :

Une femme que l'on reconnaît aisément à ses traits nobles et graves pour la femme forte, dont l'Écriture nous fait un si beau portrait, est assise majestueusement dans un magnifique fauteuil. Sur sa tête est une étoile brillante, qui répand au loin ses rayons lumineux, et dissipe les épaisses ténèbres qui l'environnent ; de sa main droite elle touche les livres de l'ancien testament et de sa gauche l'Évangile et les autres livres de la nouvelle alliance ; elle est enveloppée d'un habit qui se déploie magnifiquement ; à sa droite est un édifice dont la façade présente trois ouvertures en arcades et dont le couronnement est surmonté d'une tête d'ange ; à sa gauche est un chandelier avec ces mots : *Ecclesie Pa.* On voit au bas une ancre renversée

avec un calice en soutien ; la tiare, les clefs de Pierre, la croix archiépiscopale, la mitre et la crosse. Au bas de la gravure sont écrits ces mots : *Respice stellam ; voca Mariam.*

Lecteurs saintement curieux, voulez-vous avoir la signification de ces symboles mystérieux ? La voici telle que nous l'entendons. Cette femme, dont la figure noble et majestueuse vous en impose, est la Religion, que le prophète David nous représente comme une Reine assise à la droite du Roi, couverte de riches habits tissés d'or et d'une admirable variété. *Astitit Regina à dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate.* Elle est environnée, de toutes parts, d'épaisses ténèbres qui expriment les erreurs de toute espèce dans lesquelles étaient plongées toutes les nations, lorsqu'il plut au seigneur d'envoyer du ciel cette Religion, dont Isaïe nous fait cette belle description sous la figure empruntée de Jérusalem : "Levez-vous, Jérusalem, dit le prophète, soyez toute brillante de clarté, parceque votre lumière est venue et que la gloire du seigneur s'est levée sur vous. Car les ténèbres couvriront la terre et une nuit sombre enveloppera les peuples ; mais le seigneur se lèvera sur vous et sa gloire éclatera en vous. Les nations marcheront à la lueur de votre lumière et les Rois à la splendeur qui se lèvera sur vous." C'est pour exprimer cette vive lumière, qui rejaillit de la Religion que vous voyez briller sur sa tête une étoile lumineuse, qui représente cette étoile mystérieuse que Balaam avait prédit devoir se lever sur Jacob, lorsque la religion prendrait naissance avec son divin fondateur dans un petit coin de la Judée. Cette étoile merveilleuse qui conduisit les Mages à l'étable de Bethléem n'était que la figure de l'église, qui, comme un astre éclatant, conduit toutes les nations de la terre à la crèche, c-a-d, à la connaissance des mystères d'humiliation de l'homme-Dieu.

La religion touche d'une main les livres de l'Ancien Testament et de l'autre l'Évangile, pour montrer qu'elle est de tous les temps ; qu'elle appartient à l'ancienne alliance comme à la nouvelle ; qu'elle n'a jamais, dans aucun siècle, cessé d'être avec l'homme sur la terre pour le soulager dans ses maux ; que tous les oracles des Prophètes se réunissent, pour ainsi dire dans sa main, pour prouver sa divinité, et que l'Évangile est là pour montrer au peuple que tout ce qui a été écrit d'elle s'accomplit à la lettre. Cette aube et ce calice en soutien vous marquent la stabilité du sacrifice qu'elle offre à la Divine majesté, du levant au couchant, sacrifice qui doit se renouveler jusqu'à la fin des siècles. Ce chandelier que vous apercevez à sa gauche vous représente les Pasteurs qui doivent briller par leur doctrine et leurs exemples aux yeux des peuples confiés à leurs soins, selon le commandement que leur en fait le divin fondateur : *que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre père qui est dans les cieux.*

La tiare, la mitre, la croix archiépiscopale, l'Étoile et les autres vêtemens sacrés que vous voyez renversés à ses pieds vous font connaître que les riches ornemens dont elle couvre ses pontifes ne sont faits que pour relever la gloire et la majesté de son culte.

Maintenant il est aisé de voir la raison qui a porté les *Mélanges Religieux* à recevoir cette empreinte sacrée. Elle seule à la tête de cet ouvrage annonce ce qu'il doit être et ce qu'il doit faire. Aussi l'auteur débutait-il par ses paroles qui exprimaient sa mission et sa vocation parmi les feuilles périodiques. "Notre plan le voici : nous ferons de la religion la base de tous nos enseignemens ; nous nous attacherons principalement à éclairer le peuple sur ses devoirs, nous l'aiderions volontiers de nos conseils."

Au bas de la gravure se lisent ces mots : *Respice stellam ; voca Mariam* : c-a-d., regardez l'Étoile et invoquez Marie. Voici la raison de cette légende. L'auguste Marie étant la fille aînée de l'Église réunit dans sa personne sacrée ce que les oracles des Stes. Ecritures ont dit de plus magnifique de la Religion. C'est d'elle comme de la religion qu'il est écrit que la Reine est assise à la droite du Roi et qu'elle est couverte d'ornemens précieux, dont la richesse et la variété expriment les sublimes et innombrables vertus qui lui ont gagné le cœur de ce Roi magnifique. Elle est appelée *l'Étoile de la Mer*, parcequ'elle dirige le vaisseau de l'Église vers le port du salut, à travers des écueils sans nombre, et au milieu des plus violentes tempêtes. Elle est proclamée *Étoile du matin*, parcequ'elle a chassé les ténèbres de l'infidélité dans lesquelles étaient assises toutes les nations de la terre, et qu'elle a annoncé l'aurore du beau jour du christianisme.

Le Journaliste Religieux, chargé des grands intérêts de l'Église, doit sans cesse fixer ses regards sur cette *Étoile de la mer*, afin de ne jamais s'écarter du port de la vérité, vers lequel il doit sans relâche diriger sa barque. Quoiqu'il doive recourir à tous les moyens humains pour se rendre capable de remplir dignement sa sublime mission il lui faut lever les yeux vers cette Étoile, et invoquer Marie, qui obtient l'intelligence à ceux qui veillent à sa porte, et qui dissipera ces épaisses ténèbres, qui couvrent la face de notre terre ; il lui faut regarder Marie qui préside à toutes les opérations qui se font dans ce diocèse, qui lui est spécialement dévoué ; lequel, quoique battu par les tempêtes, ne saurait heurter contre aucun écueil, tant qu'il sera dirigé par cette céleste Étoile, qui, en s'élevant sur lui avec tant d'éclat, lui annonce un beau jour, un jour heureux où la foi animée par les œuvres de la charité brillera comme un flambeau.

Et vous, lecteurs religieux, il vous faut aussi fixer cet astre lumineux, pour pouvoir comprendre les hautes et sublimes vérités publiées par ce Journal, que vous encouragez par principe de religion et de piété. Ce sera en regardant cette Étoile et en invoquant Marie

que vous apprendrez aussi vous à annoncer les merveilles de votre religion, et à contribuer aux faibles efforts de ceux qui sont chargés de cette pénible, mais bien noble tâche "de montrer à toutes les classes de la société la vertu comme la route du bonheur ; d'encourager le bien, de quelque part qu'il vienne, de corriger le mal avec l'accent de la charité, dans l'espoir de le guérir, d'enregistrer toutes les actions de vertu pour les opposer à la séduction des scandales, de réunir autant que possible, tous les esprits et toutes les volontés, afin de procurer à tous les mêmes avantages de la Religion et de la société."



### DU CATHOLICISME

DANS SES RAPPORTS AVEC LES DIVERS OBJETS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Le catholicisme est vraiment la religion universelle, non seulement dans le sens ordinaire de ce mot, mais parce qu'il donne les principes des divers ordres des connaissances humaines, et qu'il est la règle que doit suivre l'activité intellectuelle dans ses tendances vers le bien, le vrai, le beau ; trilogie qui embrasse tous les objets de la science et de l'art et les rapports de l'homme avec tous les êtres.

Ainsi la religion ne doit point être considérée comme un ordre de choses à part, comme une loi spéciale, réglant les affaires purement spirituelles, exprimant les rapports immédiats et directs de l'homme avec Dieu, et sans liaison avec les théories diverses de la science, sans influence sur le monde social.

C'est parce que la religion a été ainsi isolée qu'elle a perdu cet empire qu'elle exerçait jadis sur toutes les intelligences. On fit abstraction de ses principes dans les théories politiques, philosophiques, littéraires ; l'histoire fut appréciée sans elle. Regardée comme étrangère aux diverses occupations de l'esprit humain, elle fut bannie du système général des études intellectuelles. Il fut seulement permis à l'individu de lui donner accès au fonds de sa conscience. Mais comme on prétendait tout expliquer sans son intervention, que sa pensée n'était pas rappelée par un besoin continuel de recourir à ses lumières, elle fut bientôt oubliée, méconnue. La science, accoutumée à se passer d'elle, ne voyant plus quel rapport elle avait avec les besoins et l'exercice de l'intelligence, la méprisa, et mécontente des réclamations que sa voix cherchait à élever, elle finit par lui déclarer guerre ouverte, et travailla de tout son pouvoir à la détruire.

Voilà quel fut le résultat du système d'éducation qui prévalut chez les nations chrétiennes. Il y eut dans cette séparation de la religion des autres

objets des connaissances humaines une inconcevable erreur, un défaut essentiel de logique, un manque total de réflexion sur la destination des facultés intellectuelles.

LA RELIGION EXPLIQUE TOUT : SANS LA RELIGION ON N'EXPLIQUE RIEN.— Si ce principe est vrai, il s'en suit qu'aucune théorie ne peut être conçue à moins qu'elle n'ait sa base dans la religion, et que par conséquent celle-ci doit entrer dans tout enseignement.

La plus grande société chrétienne, la société proprement dite universelle, a proclamé cette maxime : Hors l'Eglise, point de salut. Donnant une extension générale à cette proposition, et l'appliquant aux divers objets des études de l'esprit humain, on peut la formuler ainsi : Hors le catholicisme, point de bien, de vérité, de beauté. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne trouve rien de bon, de vrai et de beau, si ce n'est dans la société catholique ; mais que toute théorie qui contredit un principe catholique sera nécessairement incomplète ou fautive ; et nous ajoutons qu'au contraire toute pensée inspirée par le catholicisme sera féconde en résultats satisfaisans pour l'intelligence, et salutaires à la société.

L'unité est le caractère essentiel des œuvres de Dieu, parce que l'unité est Dieu même. La création entière doit avoir un but unique. Ce but c'est Dieu. En créant le monde, le Tout-Puissant ne put avoir d'autre terme de sa pensée que lui-même, c-à-d, sa gloire par la manifestation de ses attributs et l'hommage qu'il devait recevoir de ses créatures. Principe de tout ce qui existe, il en doit être aussi la fin. Tout descend de lui, tout doit remonter vers lui. Voilà ce que la suprême justice, la loi générale de l'ordre découvrent à la raison, et ce que la religion proclame en disant que tout doit être rapporté à Dieu, et dirigé vers lui.

Mais comment connaître les moyens de donner à nos actes cette impulsion qui les pousse vers Dieu ? Comment remplir la fin de notre existence en rapportant tout à celui de qui nous avons tout reçu ?

Dieu vient au secours de notre ignorance ; il nous manifeste sa volonté par sa révélation.

La religion est l'expression des rapports qui existent entre Dieu et l'homme elle indique la nature du lien qui unit le créateur et la créature.

L'homme doit par tout son être, tendre à l'union avec Dieu, qui est sa fin. Ses diverses facultés sont les moyens de se mettre en rapport avec le bien infini. Mais elles ne se portent pas toujours immédiatement, directement vers le créateur. Entre Dieu et l'homme, il y a d'autres hommes, il y a la société

il y a la nature ; autant de sujets de relations particulières pour l'homme, d'objets qui doivent saisir ses facultés.

Comment faire tourner vers le créateur ces rapports de l'homme avec la création ? Comment diriger à Dieu les connaissances diverses produites par l'application de son intelligence aux objets qui l'entourent, et qui exercent son activité ? Il lui faut un enseignement qui l'instruise sur la manière de remplir cet important et difficile devoir. L'ensemble des vérités que Dieu a révélées, c-a-d, la religion, ne doit-il pas renfermer cet enseignement, et montrer dans ses principes le moyen de tout diriger vers le bien, de tout rapporter à Dieu ?

Supposons un ordre de connaissances, un ensemble de rapports de l'homme avec les êtres créés, qui à son dernier terme arriverait à une autre fin que Dieu. Quelle pourrait être cette fin ? Comment dans le système général des lois de la création pourrait se trouver cet ordre de choses, qui aurait un résultat particulier, dérogeant au but qu'a dû se proposer le créateur ? Cela semble inexplicable. La raison ne peut s'en rendre compte ; car elle est forcée de tout ramener à l'unité. Et Dieu évidemment ne pourrait le permettre, sans renoncer à ce qui lui est dû, c-a-d, sans s'abandonner soi-même ; ce qui conduit à l'absurde.

Tout doit donc être rapporté à Dieu, comme à la fin suprême, unique, mais tout par là-même doit-être réglé par la religion révélée ; puisqu'elle embrasse tous les rapports nécessaires de l'homme avec Dieu, qu'elle est la lumière répandue par Dieu même pour éclairer l'homme sur la voie qui le mène à lui.

Ces principes posés, appliquons les aux trois objets généraux des travaux intellectuels, aux connaissances sociales, philosophiques, littéraires.

Quel est le but de toute théorie sociale ? C'est de diriger les hommes vers le bien, de placer la société dans le meilleur état possible, de combiner le bien moral et le bien matériel dans les rapports les plus propres à produire cet effet.

Mais le bien moral pour la société ne saurait être autre chose que le maintien de l'ordre, l'observation de la justice, l'exercice de la bienveillance réciproque des hommes les uns envers les autres, la liberté pour chaque individu de tendre vers sa fin suprême, c-a-d, vers Dieu. Or cela n'est-il pas prescrit, réglé par la religion ? Elle n'a pas d'autre but dans les préceptes qui expriment les rapports des hommes entre eux. Sa morale a pour objet le perfectionnement de l'homme : la pratique de cette morale devra être le bonheur de la société. Si les individus sont bons et justes, la société entière sera bonne et juste. Conçoit-on que ce qui serait le bonheur de l'homme, pourrait être le

malheur de l'humanité ? Donc suivant le plus ou moins de vérité du principe religieux dominant, il y aura plus ou moins de bonheur dans l'état. Donc toute forme politique, toute institution sociale, qui de sa nature contredirait une maxime de la religion, devrait être par cela même aussitôt rejetée. Donc pour établir la meilleure théorie sur le bien être des peuples, il faut avoir pris ses principes dans les enseignemens de la religion.

D'une autre part, le bien matériel, objet des investigations du publiciste, ne peut être recherché que comme moyen de placer la société dans le plus libre exercice de ses tendances morales, de faciliter le développement des facultés intellectuelles afin qu'elles atteignent plutôt leur objet, le bien suprême. Tout système d'économie politique qui aboutirait à faire rechercher les jouissances matérielles comme but, et non comme moyen, méconnaîtrait l'objet de la société, et la fin de l'homme. Ainsi l'élan à donner aux sciences naturelles, l'application de leurs découvertes, l'emploi des individus aux manufactures ne doivent point tendre à procurer le plus grand bien être physique, mais tout cela doit être dirigé de manière à ce qu'il en résulte le plus grand bien être moral. Ici encore la religion doit être consultée, non seulement à cause de son enseignement général sur les effets des satisfactions matérielles relativement au moral de l'homme ; mais parceque plusieurs de ses préceptes, de ses institutions donnent des lumières sur la tendance plus ou moins funeste et démoralisante de certaines jouissances physiques. Ce sera dans l'étude de son esprit que devra se trouver la solution des questions relatives aux meilleures théories d'économie publique, à la direction que doit prendre l'industrie, aux recherches sur la plus utile distribution des richesses et du travail. Il n'est pas à croire que sur un ordre de choses qui intéressent si vivement l'humanité, et doit influer si puissamment sur l'état moral, il n'est pas à croire qu'il ne se trouve des renseignemens importans dans ce code de lois que Dieu a données pour le plus grand bien de l'homme, c-à-d, dans la religion. Donc l'étude approfondie de la vraie doctrine révélée, c-à-d, suivant nous, du catholicisme, est nécessaire à l'écrivain social ; et sans les principes de la religion ses systèmes n'ont aucune base solide sur laquelle ils s'appuient, et ils peuvent conduire à des résultats désastreux pour l'humanité. (A CONTINUER.)



RÉPONSE DU DR. MILEY  
A LA LETTRE DU DR. PUSEY.

(Suite et fin.)

Ne serions-nous pas en droit de douter de la sincérité des professions religieuses (du Dr. Pusey, que l'on a tant vantées comme d'accord en toutes



choses avec l'antiquité et avec St. Augustin en particulier ; lorsque nous entendons ce grand Docteur de l'Église s'écrier : " que personne ne mange cette chair sans l'avoir d'abord adorée : *nisi prius adoraverit* ; et que non-seulement nous ne péchons point en l'adorant, mais même que nous péchons en ne l'adorant pas, *peccamus non adorando.*"

Avec de tels témoignages opposés à un seul, n'y aurait-il pas de l'injustice à avancer que le Dr. Pusey, en n'adorant pas l'eucharistie, s'est conformé à ses professions de foi ? Vous dites, Révd. Monsr. : " Je ne suis pas allé dans leurs églises et leurs couvens pour faire des actes de religion, comme on pouvait le supposer d'après l'avancé" du Dr. Miley. Il y a subtilité ici aussi bien que dans d'autres expressions de la lettre. Je n'ai pas dit que, selon le rapport, le Dr. Pusey était allé pour faire des actes de religion ou pour adorer ; mais j'ai dit " que le théologien le plus distingué d'Oxford était au milieu de nous, visitant nos églises et nos couvens, adorant la sainte eucharistie ; " et le Dr. Pusey, qui prend cet avancé pour lui-même, peut dire qu'il n'a pas été dans nos églises et nos couvens pour des actes d'adoration, sans contredire le rapport que de fait il y a été et que là et alors il a adoré. " Je ne suis pas allé, poursuit la lettre, mais j'ai évité expressément d'aller au service de la messe, ne pensant pas que ce service dût être, comme malheureusement il l'est, un spectacle." Il y a là encore de la subtilité, et quelque chose ressemblant à un manque de charité et de candeur ; mais il n'y a aucune contradiction avec le rapport " que le plus distingué théologien d'Oxford a de fait assisté très-dévotement, au saint sacrifice de la messe." Je n'ai rien à fuir avec la vérité du rapport, mais seulement avec sa publicité. Mais quand j'aurais eu des doutes auparavant, la phraséologie subtile et tortueuse avec laquelle le rapport a été relevé (ou contredit) me porterait à suspecter sa véracité. Quant à moi, les choses étant où elles en sont, je regarderais comme une tentative précipitée et peu gracieuse d'essayer à exposer au public la teneur précise de la conversation et la tenue du Dr. Pusey, que des juges compétens se sont accordés à regarder comme catholiques. On ne doit pas non plus s'attendre, après ce que j'ai déduit de ses écrits sur la sainte eucharistie, que j'entre en discussion sur les assertions du Dr. Pusey relatives à la pratique des catholiques d'adorer l'eucharistie, après que j'ai dit surtout que parmi les SS. Pères, le favori du Dr. Pusey est St. Augustin, qui dit que "ne pas adorer la sainte eucharistie est un péché."

Maintenant que je me suis justifié de la fausse représentation dont j'ai été accusé dans la lettre du Dr. Pusey, me permettra-t-on quelques observations

sur les sujets de plaintes que je puis avoir ? Je ne fais certes aucun reproche de l'accusation que l'on a bien voulu lancer contre moi, en ne la basant que sur une illusion : mais je dois me plaindre des remarques du Dr. Pusey sur ma religion et de l'inexactitude de ses expressions. Vous avancez, Revd. Monsieur, que la sainte eucharistie, telle que célébrée dans la chapelle de nos couvens est un spectacle profane. Je ne puis contredire cette assertion avec assez de force, parce que je ne voudrais pas me servir d'une expression trop peu courtoise.

Vous faites bien, M., de considérer une "réunion" comme impossible aussi longtemps que le langage modéré et saint de la foi et des sentimens catholiques pourront justifier votre assertion que "les opinions des catholiques en Irlande inspirent la pénible conviction que Rome n'a présentement aucune disposition à se dépouiller de sa corruption."

La vision, si portée à découvrir des sujets de censure, n'a-t-elle pu découvrir rien de louable dans nos institutions religieuses ? Il faut qu'il en soit ainsi ; car assurément quand elles n'auraient qu'une seule vertu en leur faveur, le Dr. Pusey aurait été enchanté de reconnaître la bonté personnelle avec laquelle on y a "répondu à ses questions" en la mentionnant avec éloge.

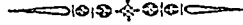
Il est aussi aisé et aussi sage d'employer des épithètes factieuses et de porter des accusations de corruption contre son Eglise sans tache, qu'il l'a été pour les pharisiens de porter des accusations contre le Sauveur lui-même. Aucune vérité, aucune sainteté, aucune innocence n'est à l'abri de l'accusation. Mais que la corruption du catholicisme en Irlande soit raisée non pas à l'épreuve employée par les pharisiens contre l'enseignement et la conduite de notre Sauveur mais à une épreuve simple et décisive : qu'elle soit rapprochée de la moralité du sermon sur la montagne et encore comparée à la perfection chrétienne telle que louée dans les *traités* (*tracts of Oxford*), et j'ose présumer ou plutôt prédire que l'on trouvera dans les seuls établissemens visités par le Dr. Pusey dans la ville de Dublin, plus d'exemples d'obéissance à ce sermon, de zèle pour réaliser ses injonctions, de pratiques et d'institutions louées dans les *traités* (d'Oxford) comme appartenant à un parfait christianisme, que l'œil scrutateur du Dr. lui-même n'en trouvera dans tout le domaine de l'Eglise établie par la loi.

Si, dans cette réplique, il se trouvait quelque expression trop chaleureuse, je vous prie bien de ne l'attribuer à aucun ressentiment particulier, mais à la sensibilité que j'éprouve pour l'honneur de l'Eglise, semblable à celle exprimée "par le plus jeune fils de Jessé" pour l'honneur des armées du Dieu vivant.

Permettez-moi, en finissant, de vous assurer encore, Revd. Monsieur ; qu'en avançant que vous aviez eu avec moi "une discussion sur la transsubstantiation," vous avez fait une méprise, et que c'est avec tout le respect possible que j'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

JOHN MILEY.



L'AURORE DES CANADAS

vs

### UN AMI DE LA VÉRITÉ.

L'Éditeur de *l'Aurore des Canadas*, ayant pris fait et cause pour son correspondant de St. Benoit, il ne sera pas surpris que nous lui répondions nous-même au nom d'un *Ami de la vérité*. Or notre réponse se réduit à deux mots : l'Éditeur de *l'Aurore* n'a pas compris un *Ami de la vérité*, et ne lui a pas répondu.

Le correspondant de St. Benoit accusait le souverain pontife Grégoire XVI, d'avoir écrit forcément son Bref contre la Pologne, sous la dictée de l'autocrate Russe, et l'illustre J. J. Lartigue d'avoir émané son mandement du 24 octobre 1837, sous l'influence d'un général anglais ; un *Ami de la vérité* le somme de donner des preuves de ce qu'il avance, et l'Éditeur de *l'Aurore* n'en donne aucune. Au lieu de répondre à la question qui lui est posée, il divague, soulève des questions dont il n'a nullement été parlé, provoque à des discussions dont ni notre correspondant ni nous ne voulons nous occuper, passe condamnation à l'Église, lui fixe les bornes au delà desquelles il lui défend d'intervenir, et déverse l'injure et la gloomie sur l'illustre pontife qui a pendant si long-temps fait la gloire de ce diocèse.

C'est vraiment beaucoup de paroles perdues et dont nous aurions bien volontiers dispensé l'Éditeur de *l'Aurore* ; car ce n'est pas là ce que nous lui demandons. Nous voulons simplement qu'il s'arrête à la question posée, et qu'il ne s'en écarte pas. Encore une fois, s'il croit avoir des raisons à l'appui des deux avancés de son correspondant, qu'il nous les donne, c'est tout ce que nous voulons ; et s'il n'en a pas, qu'il garde le silence sur cette matière, et qu'il n'aille plus prétendre en imposer, comme il l'a essayé, par des mots en l'air et des injures.



### DU CATHOLICISME EN AUSTRALIE.

C'était le 3 novembre 1817 que l'archiprêtre O'Flynn, missionnaire envoyé par le Saint-Siège, arrivait en Australie. Ce digne apôtre de l'Évan-

gile, désirant faire sanctionner sa mission par le gouvernement anglais, s'était adressé à lui et avait exposé au ministère des colonies l'objet de son voyage. L'approbation du gouvernement se fit attendre, et le révérend O'Flynn fut obligé de partir sans avoir reçu de réponse ; un ami bienveillant se chargea de la lui faire parvenir.

A peine arrivé en Australie, le zélé missionnaire y opéra de tels prodiges de grâce, et rallia autour de lui un si grand nombre de personnes qui, éclairées par ses prédications, embrassèrent le catholicisme, que les autorités locales en prirent de l'ombrage, et le sommèrent de montrer l'autorisation qu'il avait reçue du gouvernement, ou, s'il était dans l'impossibilité de le faire, de repartir avec un navire qui allait mettre à la voile. Dans la crainte qu'on ne l'arrachât de vive force du milieu du troupeau que l'Eglise lui avait confié, le zélé O'Flynn crut devoir se cacher jusqu'à ce que le navire fût parti ; les fidèles s'occupaient dans cet intervalle, à faire signer une pétition pour que les autorités tolérassent son séjour dans la colonie jusqu'à ce qu'on eût reçu de Londres l'autorisation que l'on attendait. Mais les prières furent vaines ; le révérend O'Flynn fut saisi et emprisonné, dès qu'il sortit de sa retraite. Sa détention dura jusqu'au 15 mai 1818, jour où la force armée le conduisit à bord du navire qui l'a ramené en Europe.

La sainte eucharistie avait été laissée dans la maison d'un catholique de Sidney où, durant trois ans, les fidèles, en l'absence de tout prêtre, se sont réunis pour faire leurs prières et se consoler ensemble de leurs misères.

Le peuple protesta énergiquement contre la conduite des autorités coloniales ; sa voix fut entendue et trouva de l'écho dans la mère-patrie. Sur la demande de Mgr. England, aujourd'hui évêque de Charlestown, M. Hutchinson, membre du parlement pour la ville de Cork, appela l'attention de la chambre des communes sur les faits que nous venons de rapporter.

La discussion soulevée à ce sujet eut pour résultat que le gouvernement anglais autorisa la mission de deux prêtres catholiques : le révérend John Joseph Therry, aujourd'hui vicaire-général de la terre de Van Diemen, et le révérend Philipp Cannaly. C'est au zèle de ces deux missionnaires, aidés plus tard du concours d'un évêque admirable, que l'on doit l'état actuel du catholicisme en Australie.



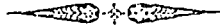
### MISSION DU SÉNÉGAL.

M. P. Moussa, jeune prêtre africain, qui a dernièrement quitté Paris, où il avait étudié et s'était préparé à l'exercice du ministère ecclésiastique, dans

une lettre écrite de St. Louis au Sénégal, en date du 1er. septembre, raconte à ses amis les progrès de la lumière évangélique dans son cher et malheureux pays :

“Après trois mois de catéchisme, écrit le missionnaire, plus de trente enfans ont été capables de faire leur première communion. J’en ai ajourné plusieurs à cause de leur extrême jeunesse, et vingt ont eu le bonheur de la faire le jour de la glorieuse Assomption de la Ste. Vierge. O jour mémorable ! l’église était pleine de monde, et plus d’une larme a coulé. J’ai prêché ce jour-là trois fois. Plusieurs personnes pieuses ont accompagné ces enfans à la sainte table, et ce spectacle m’a donné beaucoup d’espérance pour ce malheureux pays où il y a tant d’ignorans à éclairer. Je me repose maintenant en travaillant à des conférences sur la religion, afin de contenter l’ardent désir de nos compatriotes. Le Seigneur, d’après ce que je viens de vous raconter, cher V..., est grand, et ne choisit pas le haut talent pour accomplir ses œuvres. Tout est bon entre ses mains, voilà pourquoi j’espère en lui. Mais je vois venir le terme de mon congé. Je crains d’agir contre la volonté de Dieu en partant si tôt ; dans l’emportement de leur affection pour moi, mes compatriotes ont juré de délaisser l’église si je les quittais. “Laissez-nous notre enfant, et gardez en France vos prêtres blancs.” Tel est le cri qui a été répété au gouverneur, et à mon insu une pétition a été adressée au ministre, pour obtenir que je reste avec eux. Réussira-t-elle ? je n’en sais rien. Que la volonté de Dieu soit faite.”

Nous sommes heureux, dit l’*Univers*, d’annoncer que le ministre, satisfait des succès de M. l’abbé Moussa, vient de signer un ordre qui lui permet de fixer définitivement sa résidence parmi ses compatriotes.



### SCŒURS DE LA CHARITÉ.

—Nous lisons dans l’*Univers* :

“Le zèle et le nombre des Filles de Saint-Vincent de Paul augmentent en proportion des pauvres et des malades qui encombrant de plus en plus nos cités, nos hospices et nos hôpitaux. La science économique s’avoue impuissante et effrayée en face de ce gouffre toujours s’élargissant du paupérisme ; nos sœurs de charité se multiplient pour combler l’abîme.

“L’Orient et l’Occident, accablés sous le poids de leurs misères, demandent à la France qu’elle leur envoie ses anges de la charité.

“Il existe aujourd’hui dans notre patrie QUATRE MILLE FILLES DE SAINT VINCENT DE PAUL. Leur nombre s’accroît chaque jour, et l’on voit les plus

illustres familles venir cacher la gloire de leur nom sous la robe de bure et la coiffé blanche de la sœur de charité. Il y a six prises d'habit par an, et la prochaine sera une des plus nombreuses que l'on aura encore vues. On cite, parmi celles qui viendront se vouer au service des pauvres et des malades, quatre noms appartenant aux illustrations de notre aristocratie.

“On connaît les œuvres des Sœurs de la Charité, à Alger, à Constantine, à Smyrne. Des sœurs doivent prochainement s'établir à Alexandrie et à Constantinople.

“En Belgique et en Allemagne, de nouvelles sœurs sont demandées avec instance.

“Une maison a été fondée à Turin et envoie des sœurs dans plusieurs villes du Piémont et de l'Italie.

“A Plaisance, la veuve de Napoléon, Marié-Louise, duchesse de Parme, a établi des sœurs de la charité, et se rend souvent au milieu d'elles.”

—♦—

**TOLERANCE.**—A l'occasion d'un ordre général qui a été donné par les Directeurs de la compagnie des Indes-Orientales pour mettre fin à tous rapports du gouvernement anglais avec l'idolâtrie, et défendre l'assistance des troupes ou des bandes militaires, aux fêtes des Indous ou aux cérémonies mahométanes ; un journal du H.-Canada, le *Hamilton Gazette* du 20 dec : exprime le vœu suivant : “ Puisse un ordre semblable être donné pour le Canada. ” C'est une nouvelle preuve de la bienveillance que nous conservent plusieurs de nos frères séparés, et de l'esprit de tolérance qui les anime envers nous.

—♦—

**ARCHICONFRERIE.**—L'*Archiconfrérie* produit des fruits merveilleux partout où elle s'établit. Une paroisse de ce diocèse ne jouit que depuis quelque temps de l'avantage de la posséder, et déjà on y remarque un changement extraordinaire. Jusqu'au moment fortuné de son établissement, cette paroisse s'était fait remarquer par une extrême négligence pour les pratiques religieuses : l'office de vêpres entre autres était presque complètement abandonné. Depuis, l'office de l'Archiconfrérie se célébrant à la suite des vêpres, la foule, comme entraînée par un charme secret, remplit l'église tous les dimanches, pendant ces deux offices. Et pour comble de faveur, le curé de cette paroisse a observé que de tous les pécheurs qu'il a recommandés aux prières de cette association, il n'en est pas un seul qu'il n'ait vu venir, fondant en larmes, faire l'aveu de ses fautes.

—♦—

**PETIT SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE.**—Dans une lettre circulaire adressée à son clergé en date du 5 janvier courant, Mgr. de Montréal annonce pour

le 21 l'établissement à Ste. Thérèse d'un Petit Séminaire, sur le plan tracé par le St. Concile de Trente, dont il a suivi scrupuleusement les dispositions. Mgr. a l'espoir que cet établissement, qui est en tout conforme à l'esprit de l'Eglise, sera ici comme ailleurs une pépinière de bons prêtres en alimentant le Grand Séminaire, qui déjà promet beaucoup pour l'avenir.



RETRAITE DE ST. VINCENT.—Plusieurs personnes, que nous avons vues, et qui ont assisté et travaillé à la retraite de St. Vincent, bénissent la Providence des heureux fruits qu'elle a produit. L'empressement à assister aux offices, l'ordre admirable qui y a régné, le recueillement, la piété de tous les fidèles offrait un spectacle enchanteur. Plus de 1300 personnes participèrent au banquet sacré de la sainte communion, et l'on peut dire en toute vérité que tous les paroissiens de St. Vincent saisirent cette circonstance favorable pour assurer leur prédestination à la gloire.



LES CARDINAUX SONT-ILS RICHES ?—Les Protestans paraissent s'imaginer que tous les cardinaux sont riches, voluptueux et indolents. Cependant la totalité des revenus de tous les cardinaux résidant dans l'Etat de l'Eglise, qui sont au nombre d'un peu plus de cinquante, donne une somme moins forte que ce que rapportent deux ou trois des plus riches évêchés d'Angleterre. Quelques-uns seulement des cardinaux sont des fils cadets de familles nobles et riches, mais ils sont assez pauvres eux-mêmes. Tous les autres doivent leur élévation à leurs talents, à la pureté de leur vie, et à leur capacité pour les affaires. Beaucoup d'entre eux sont nés dans les classes les plus obscures, et n'ont pas de revenus plus grands que tout autre prêtre. Le gouvernement donne à un cardinal 1,000 livres sterling, 25,000 fr. par an. Avec cela il est obligé d'entretenir trois ou quatre CAVALIERS, un chapelain, cinq ou six domestiques, et deux voitures à deux chevaux. Ce revenu suffit à peine à ces dépenses, en sorte qu'un cardinal est moins à son aise que le vicair d'une paroisse anglaise de la seconde classe. Un grand nombre, pour ne pas dire la plupart des cardinaux, donnent aux pauvres toutes leurs épargnes. Le cardinal Spina, qui est mort il y a quelques années, avait à peine un dollar dans sa maison à l'époque de sa mort. Il recommanda ses domestiques, auxquels il est d'usage de faire une pension, à la charité d'un de ses amis ; cependant ce cardinal a occupé pendant plusieurs années des places lucratives dans le gouvernement. Lorsqu'un cardinal est nommé à un bénéfice ou à une charge, on déduit les revenus de ce bénéfice ou le traitement de cette charge, des mille livres sterling qu'il reçoit, comme nous avons dit, en sa qualité de cardinal.



LES JUIFS.—Une lettre de Jérusalem, écrite en 1829, faisait des Juifs la peinture suivante :

« Les Juifs sont les idolâtres les plus abominables : l'argent est leur idole ; ils ont atteint le plus haut degré d'orgueil, de présomption et d'arrogance ; ils font naître le dégoût. En regardant en face quelques-uns de ces Juifs, et notamment leurs rabbins, on croit voir autant de démons ; ils sont, dans toute la force du terme, voleurs, fourbes, imposteurs, parjures : ils sont impurs quant au corps et à l'âme, persécuteurs

des pauvres, ennemis de la veuve et de l'orphelin : ils sont réellement ces mauvais pasteurs d'Israël dont les anciens prophètes et Jésus-Christ lui-même ont dit : *Malheur à eux.*"

---

## CORRESPONDANCE.

---

*M. L'ÉDITEUR,*

J'ai lu avec intérêt les divers articles de vos correspondants sur l'utilité des sociétés de tempérance. Certainement, les théories qu'ils contiennent sont des plus salutaires, et personne n'en peut contester les avantages.

Si je parcours les siècles les plus reculés, je remarque que la tempérance fut, chez toutes les nations, un principe de vie, comme aussi l'intempérance fut un principe de mort.

Les enfans des hommes comme les enfans de Dieu eurent le vice de l'intempérance et de l'ivrognerie en abomination. Lycourge défendit aux Lacédémoniens de se laisser aller à l'intempérance.

"Lycourge pourvut, dit Plutarque, à ce qu'aucun Lacédémonien ne se livrât à la gourmandise, en son particulier. C'est pourquoi il régla que tous, sans distinction, useraient d'une table commune et frugale ; il ne permettait à personne de prendre de la nourriture chez lui avant de se rendre au repas commun, et aussi s'observaient-ils sévèrement les uns et les autres, et si quelqu'un ne buvait point ou ne mangeait point avec eux, ils se riaient de lui et s'en moquaient comme d'un intempérant et d'un homme qui méprisait le commerce des autres."

Le fils d'Amos, Isaïe, rempli de l'Esprit de Dieu, menace des plus terribles malheurs les intempérans et les ivrognes. "Væ qui consurgitis manè ad ebrietatem sectandam et potandum usque ad Vesperam ut vino æstuetis." Malheur à vous qui vous levez dès le matin pour vous plonger dans les excès de la table et pour boire jusqu'à ce que le vin vous échauffe par ses fumées. "Væ qui potentes esis ad bibendum vinum et viri fortes ad miscendam ebrietatem." Malheur à vous qui êtes puissans à boire et vaillans à vous enivrer.

Plus tard l'Apôtre des nations défendit aussi tout excès de boisson parce que cela conduit à l'impudicité. "Et nolite inebriari in vino in quo est luxuriosa."

Et de nos jours, où est la tribune sacrée qui n'a pas répété, comme autrefois les anathèmes lancés contre le vice de l'intempérance ? Surtout depuis douze mois, où est la paroisse pour qui les sages et salutaires lois de la tempérance n'aient point été promulguées ?

Toutefois ce remède que le ciel a donné à la terre pour guérir ses blessures, bien qu'il ait été appliqué à tous, n'a profité qu'à quelques-uns. De même qu'autrefois, le peuple juif, de retour de la captivité, ignorant tout le livre de la loi perdu pour lui depuis longtemps et tombé presque dans l'oubli, fond en larmes à la première lecture que lui en fit le pieux Esdras, se frappe la poitrine et revient de ses égaremens ; puis, loin de se corriger s'endurcit dans la suite par la lecture journalière de cette même loi, qu'il avait connue, de même le peuple canadien, éclairé par les saintes lois de la tempérance perdues pour lui, reconnaît ses erreurs, se frappe la poitrine ; mais



bientôt familiarisé avec ces mêmes lois, il s'endurcit et se replonge dans de nouveaux excès !!

Voilà de l'imagination, dira-t-on ? Un instant, bienveillant lecteur. Examinez, je vous prie, si dans votre paroisse ou dans votre ville, il s'est opéré, depuis douze mois, une diminution considérable dans la consommation des liqueurs fortes ; si le nombre des auberges a été ostensiblement réduit. Et si le chiffre reste le même que par le passé ; que devez-vous en conclure ?

Oui ! je le dis avec larmes et je voudrais être entendu de tous mes compatriotes ; ils sont aujourd'hui (à quelques exceptions près) ce qu'ils étaient ; il y a douze mois, il y a douze ans, il y a 50 ans.

La paroisse, où je vis, donne le chiffre d'une population de 1300 âmes. Et malgré ce nombre minime, il y a cinq auberges où viennent, chaque jour de la semaine, s'alimenter les honteuses passions de l'ivrognerie. Les mêmes désordres régner dans les paroisses circonvoisines.

Cependant il existe, (il ne faut pas l'oublier) il existe chez nos Canadiens une disposition universelle pour la pratique des vertus de tempérance ; et cette disposition perce toujours. Tel qui prévarique aujourd'hui, blâmera demain la même action dans son camarade.

Le peuple en général ne raisonne point sa conduite. Il ne va que par impulsion : de-là son inconstance. Il sera tantôt vicieux, tantôt vertueux, selon que l'impulsion, qui lui est donnée, sera bonne ou mauvaise. Les exemples ont un empire absolu chez lui.

Or si, après trois années consécutives de peines et de fatigues, les très-illustres Apôtres de la tempérance, le Révérend Père Matthew, en Irlande ; et le Révérend Curé de Beauport, en Canada, ont pu enrôler sous ses bannières celui-ci toute sa paroisse, et celui-là sept millions de ses compatriotes ; j'en ai la flatteuse espérance, le Canada tout entier ne tardera pas à suivre un si bel exemple. Qui ! et, le moment n'en est pas éloigné ; Dieu va sauver son peuple. Le drapeau de cette glorieuse victoire flottera bientôt au-dessus de toutes les têtes, et chacun le regardant s'écriera : et hæc est victoria, que vincit mundum, fides nostra . . . . . P.

Diocèse de Montréal, ce 19 décembre 1841.

[Nous n'avons pour notre part aucun doute sur les succès qu'obtiendront les sociétés de tempérance parmi nous. Les progrès qu'elles ont faits dans le diocèse de Québec, où plus de 30,000 hommes sont aujourd'hui enrôlés sous leurs bannières et y persévèrent, nous en sont un sûr garant. Notre espérance est d'autant plus grande que Mgr. de Montréal vient d'annoncer son intention d'en faire une œuvre diocésaine et qu'il va s'occuper de suite des moyens de l'exécuter. N. E.]

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

ON S'ABONNE chez MM. FABRE et LE-] PRIX D'ABONNEMENT.—Quatre piastres  
PROUON, Libraires, et au Bureau du Jour-] pour l'année, cinq piastres, par la poste,  
nal, à Montréal, Canada. ] payables d'avance, par semestre.

L'abonnement court du 1er. janvier au 1er. juillet et du 1er.juillet au 1er. janvier.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.